



SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DE LA SARTHE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 FEVRIER 2022

Ordre du jour :

1. Allocution du Président.
2. Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 7 octobre 2021.
3. Rapport moral de la saison 2021.
4. Rapport financier de l'année 2021.
5. Approbation des comptes 2021.
6. Projet de budget 2022.
7. Election du tiers renouvelable du Conseil d'Administration.
8. Calendrier prévisionnel des activités 2022.
9. Questions diverses (Elles doivent, par courrier ou mail, être adressées au Président au plus tard le 20 février).

1. Allocution du Président

Chers adhérents de la Société Mycologique de la Sarthe,

Au nom des membres du bureau et Conseil d'administration, je vous adresse mon cordial bonjour, également mes remerciements pour avoir pris un peu de votre précieux temps pour venir participer à la vie de votre association.

Avant d'ouvrir l'assemblée générale qui, comme d'habitude se terminera par le verre de l'amitié, je saisis l'occasion pour vous adresser quelques mots.

D'abord avez-vous tous signé la feuille de présence, et aussi récupéré votre ou vos bulletins de vote ? Oui ? Sinon voyez Yves Leroy, notre secrétaire.

Ceux d'entre vous qui ne sont pas encore en possession du calendrier des sorties peuvent se le procurer auprès de Yves.

Egalement, c'est l'occasion de renouveler votre adhésion, Louis Criscolo est à votre disposition pour encaisser votre cotisation (à régler avant le 31 mars), il vous remettra le timbre millésimé 2022 à apposer sur votre carte membre.

Il me reste à excuser les adhérents qui n'ont pas pu se libérer, soit pour raison d'obligations professionnelles, familiales ou de santé, ils sont nombreux et je ne les citerai pas de crainte d'en oublier quelques-uns. Je remercie également les adhérents (peu nombreux) qui désireux de participer aux décisions prises lors de l'AG nous ont adressé procurations et votes par correspondance.

Voilà, tout est dit, je déclare l'assemblée générale 2022 ouverte.
Que dire à propos de cette année 2021 ?

Mon propos débutera par une réflexion qui prend son origine dans le contexte d'un échange verbal tenu lors de la réunion de CA du 6 décembre 2021 et qui ensuite s'est poursuivi par mails. Lors des questions diverses, plusieurs points avaient été soulevés :

- Interrogation à propos que la SMS pourrait réduire ou arrêter ses activités à plus ou moins long terme
- nécessité de moderniser les supports servant à la formation
- distribution de supports informatiques en rapport avec la formation aux administrateurs
- formation mycologique à dispenser en externe
- création à des fins statistiques d'un fichier inventaire des récoltes de champignons
- sentiment d'inquiétude à propos du pessimisme du président et d'une possible baisse de sa motivation

Le sujet est suffisamment sérieux pour qu'il soit porté à la connaissance des adhérents puisqu'il concerne "leur Société mycologique de la Sarthe".

Tout d'abord je tiens à réitérer que ce n'est pas être pessimiste que d'évoquer avec pragmatisme les situations présentes et à venir, à mon sens c'est se montrer responsable et faire preuve de réalisme.

Un réalisme qui conduit inexorablement à l'adaptation du volume et de la nature des activités de l'association aux forces et disponibilités de quelques-uns d'entre nous, seul un renfort bien improbable, venant de l'extérieur, de la connaissance, de moyens humains valides et disponibles pourrait pallier à la situation.

Les temps heureux, ceux où vous m'avez élu à la fonction de Président au début de l'année 2013 ont bien changé. Que d'événements sont venus bousculer le programme des activités tout au long de ces saisons mycologiques. Des figures de la SMS s'en sont allées, Jean Vannier, Roger Hulot, Pierre Duchemin, Michel Senée, Jean-Claude Bonin, Jean-Louis Gousset, Henri Zeliker ... ils ont emporté avec eux leurs savoirs mycologiques. D'autres aussi nous ont quittés, Catherine Le Fur, Evelyne et Claude Leclerc, leur sens de l'organisation nous fait défaut. D'autres encore pour des motifs personnels, ou par obligation familiale, professionnelle ont fait le choix de, ou ont du quitter la SMS. Le départ de tous a laissé un grand vide qui n'a pas été comblé. Certains aussi engagés dans d'autres activités associatives sont moins disponibles.

Le temps aussi a pesé lourdement sur chacun, la décennie passée a laissé son empreinte sur les organismes, les conséquences ne sont pas les mêmes si l'on est dans la cinquantaine que lorsque l'on est septuagénaire ou octogénaire, de ce fait la population des valides et disponibles se réduit comme peau de chagrin.

Sont venus s'ajouter les épisodes de sécheresses à répétitions, avec par voies de conséquences le cortège des annulations qui s'en sont suivies, plus d'expositions annuelles, plus de sorties publiques.

La COVID, pandémie que l'on espère passagère, est venue parachever la mise à mal des programmes d'activités, plus possible de se réunir, de se rencontrer, de retrouver les collègues avec qui on aime partager notre passion.

Ces aléas forcent à un constat qui conduit à modifier nos choix de programmations, nous ne sommes plus en situation d'organiser ; encore faisons-nous en sorte de répondre positivement en tant que prestataire aux demandes d'accompagnements qui nous sont adressées par les associations. Pour 2022, il reste une exception au calendrier, la possibilité d'organiser 2 sorties publiques à l'Arche de la Nature.

En réponses aux questions énoncées ci-dessus :

- la SMS a déjà réduit ses activités vers le grand public,
- la SMS dispose des moyens de formation adéquat (panneaux de la SMF 31 exemplaires), livrets au prix de 3 € pour les adhérents, support informatique disponible, ce sont ceux qui ont servi à la formation des adhérents les 25 avril et 6 mars 2015 (9/17 participants encore adhérents)
- une formation à l'attention du grand public n'est pas un investissement rentable en terme de recrutement, quand un chef d'entreprise veut transmettre le savoir, il embauche un apprenti pour le former dans son entreprise, il ne va pas former du public qui va aller travailler chez le concurrent, il en est de même pour la SMS
- la SMS dispose des fichiers nécessaires à l'enregistrement des récoltes et observations, ces fichiers ont été créés et sont documentés par Yves Leroy, tout un chacun est invité à les enrichir en communiquant ses trouvailles accompagnées au besoin de photos.

Le bureau et le conseil d'administration, conscients des réalités ont validé ces choix responsables. Les temps ne sont plus à vouloir étoffer l'éventail des activités pour des tiers mais à ce consacrer en priorité aux adhérents.

Pour être complet sur le sujet, je veux être rassurant, la pérennité de la SMS n'est pas en question tout pendant qu'une équipe volontaire, solidaire, disponible accepte de poursuivre la tâche engagée avec la même motivation, concernant celle du Président (la motivation) qui ne serait plus la même qu'au début, je m'en remets à votre appréciation indulgente.

Du point de vue associatif, les indicateurs restent au vert, ou presque, vous pourrez en juger lors de la présentation du rapport moral puis, de celle du compte-rendu financier qui suivra.

Concernant l'adhésion de nouveaux adhérents, le constat est le suivant, les gens viennent nous rencontrer à la permanence, ou nous joignent téléphoniquement, nous font le petit discours qu'ils vont adhérer mais ne concrétisent pas leurs dires. Exemple, en 2021, sur 7 personnes à qui nous avons consacré du temps à répondre à leurs interrogations et qui ont déclaré adhérer à la SMS, une seule a effectivement franchi le pas (le CA a refusé une demande) ...

En ce début d'année, nous ne sommes pas en mesure de mesurer l'impact de la situation sanitaire sur le renouvellement des adhésions, il faudra sans doute attendre la fin de l'année pour connaître leur nombre.

Côté récréatif, le repas de fin d'année a pu se tenir dans de bonnes conditions à l'Auberge des Blés d'Or à Ruaudin, à cette occasion la SMS a contribué de façon exceptionnelle à la réussite de la journée en offrant une participation financière de 15 € à chaque convive.

Je ne m'étendrai pas plus sur le bilan mycologique, le secrétaire vous en fera une présentation complète. Un grand bravo à Yves pour ses progrès ... il est entré en "Microscopie" comme on entre dans les "Ordres", c'est devenu une vocation.

L'instant est venu de conclure cette entrée en matière, je terminerai par les habituels remerciements, adressés à tous ceux d'entre vous qui à un moment ou à un autre, ont contribué à la réussite des activités de la Société Mycologique de la Sarthe, que ce soit en terme de logistique mais aussi en ce qui touche à la communication et à la gestion.

Merci pour l'attention que vous avez bien voulu m'accorder.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 octobre 2021

Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Rapport moral de la saison 2021

Au début de l'année 2021, la vidéo-conférence galette, l'assemblée générale et la réunion du conseil d'administration qui se tenaient habituellement au premier trimestre, n'ont pas eu lieu en raison de la situation sanitaire. L'assemblée générale a été reportée à une date ultérieure. La réunion du conseil d'administration a été remplacée par une réunion de bureau qui s'est déroulée par visio-conférence le 16 mars. Les positions prises par le bureau ont été transmises par internet aux autres membres du conseil d'administration pour avis.

Toujours en raison de la COVID, l'assemblée générale de la fédération des associations mycologiques de l'Ouest (FAMO) à laquelle assistent habituellement des représentants de la SMS, a été annulée et reportée à 2022. Cette assemblée a lieu habituellement au début du printemps.

1. SORTIES et RECOLTES

A – Liste des sorties

En raison de la situation sanitaire, les 2 sorties publiques ont été supprimées et remplacées par des sorties réservées aux adhérents. Les autres sorties ont été maintenues.

Ainsi en 2021, 15 sorties ont été effectuées se répartissant en 6 sorties adhérents, 5 sorties animations pour d'autres associations et 4 sorties informelles. Pour les dates et lieux se reporter ci-dessous :

Sorties adhérents : 18/9 = Petite Charnie ; 9/10 = forêt de Perseigne ; 30/10 = forêt de Bercé ; 7/11 = forêt de Sillé ; 13/11 = Arche de la nature parking des granges ; 20/11 = Arche de la nature parking du Closeau

Sorties informelles : 25/6 = Petite Charnie ; 30/7 = forêt de Bercé (chêne désiré) ; 24/9 = étang de Loudon ; 2/10 = Etival les Le Mans (en remplacement de la sortie adhérents à Sillé suite à une prévision météo exécration).

Sorties animations autres associations : 15/10 = Générations Mouvements - forêt de Perseigne (Neufchâtel en Saosnois) ; 20/10 = matinée : Générations Mouvements - forêt de Perseigne (St Paterne) - après-midi : Office de tourisme de Mamers - forêt de Perseigne (Belvédère) ; 22/10 = Générations mouvements - forêt de Bercé ; 23/10 = association Rand Aune et Loir de Mayet- forêt de Bercé.

B – Bilan des sorties et des récoltes

Sorties Adhérents	Nbre	Sorties informelles	Nbre	Gend. Mvt + Rand'Aune et Loir	Nbre
Nombre de sorties	6	Nombre de sorties	4	Nombre de sorties	5
Moyenne Nombre participants/sortie	17	Moyenne Nombre participants/sortie	9	Moyenne Nombre participants/sortie	31
Moyenne Nombre espèces/sortie	59	Moyenne Nombre espèces/sortie	28	Moyenne Nombre espèces/sortie	43

De l'analyse des récoltes, il ressort que le nombre total des espèces récoltées est de **357** dont **279** provenant des sorties et **78** ramassées hors sortie.

Il est à noter que 22 % des espèces enregistrées ont été récoltées en dehors des sorties, ceci regroupe les récoltes individuelles des adhérents ainsi que les espèces apportées au siège social lors des permanences du lundi après-midi.

Concernant les groupes de champignons, il s'avère que les champignons les plus récoltés sont les russules (14 % des récoltes), suivi de l'ensemble des bolets regroupant les cèpes, les Xerocomus, les Leccinum, les Suillus et le bolet fiel (9,5 % des récoltes), viennent ensuite les amanites (8,5 % des récoltes), les lactaires (6 % des récoltes) et les cortinaires (4,7 % des récoltes). Quant aux tricholomes et aux agarics, ils ne représentent respectivement que 2,3 % et 1.9 % des récoltes.

Concernant les principales espèces récoltées, se reporter au tableau ci-dessous. L'accent a été mis sur les espèces comestibles (en vert) et toxiques (en rouge).

[Le taux de fréquence regroupe la présence de l'espèce notée aux sorties et hors sorties d'où une valeur parfois supérieure aux nombres de sorties (15)]

Tableau avec fréquence des principales espèces par ordre décroissant

NOM	NBRE
Amanita rubescens (golmotte)	18
Hypholoma fasciculare	17
Amanita citrina	15
Collybia fusipes	14
Scleroderma citrinum	14
Agaricus xanthodermus (9) + A. moëlleri (4)	13
Boletus edulis (cèpe Bordeaux)	13
Russula nigricans	13
Xerocomus badius (bolet bai)	12
Amanita fulva	11
Lactarius chrysoreus	11
Lycoperdon perlatum	11
*-Mycena pura (4) + mycena rosea (4) + M. pelianthina (3)	11
Russula vesca (rus. Vieux rose ou rus. Comestible)	11
** -Hygrophoropsis auriantia	10
Russula cyanoxantha (rus. Charbonnière)	10
Russula ochroleuca	10
Boletus erythropus (bolet à pied rouge)	9
Craterellus tubaeformis (chant. En tube) [8] + C. lutescens (chant. jaune) [1]	9
*Laccaria amethystina	9
Paxillus involutus	9
Lactarius deliciosus (lactaire délicieux)	8
Marasmius oreades (faux mousseron)	8
** -Gymnopilus penetrans	8
Amanita phalloides	7
Amanita virosa	7
Agrocybe cylindracea (pholiote du peuplier)	7
Leccinum quercinum (bolet orangé des chênes)	7
Macrolepiota procera (coulemelle)	7
Russula virescens (rus. verdoyante ou palomet)	7
Hydnum repandum + hyd. Rep. Forme rufescens (pied de mouton)	4 + 2
Boletus aestivalis (cèpe d'été)	6
Cortinarius semisanguineus	5
Cantharellus cibarius (girolle)	5

Tricholoma scalpturatum (tricholome jaunissant)	5
Rosites caperata (pholiote ridée)	5
Lepista nuda (pied bleu)	4
Tylopilus felleus (bolet fiel)	5
Lepiota josserandii	4
Agaricus campestris – trompette des morts – meunier – sparassis crispa	3
Galerina marginata	3
Mousseron St Georges – coprin chevelu – pholiote changeante	1
Cortinarius speciosissimus	1

Le tableau montre que certaines espèces pour lesquelles il existe un risque de confusion, se retrouvent avec une fréquence similaire **Laccaire améthyste*/**Mycènes du groupe pura*, ** *fausse girofle* et ** *gymnopile pénétrante*, ceci doit inciter à une grande prudence lors des cueillettes

C -Espèces nouvelles ou très peu fréquentes pour la Sarthe

Enfin, pour terminer le bilan des espèces, il convient de citer les espèces nouvelles ou peu fréquentes pour la Sarthe

- Paxillus obscurisporus

Concernant les Paxillus, le président a attiré l'an dernier notre attention sur le fait que lors des sorties, il était donné parfois à tort le nom de Paxillus involutus à certains paxilles. Ainsi, sous cèdres, au parc de la Californie au Mans, il a été ramassé, fin mai, un Paxillus déjà récolté en 2020 et enregistré sous Paxillus involutus. Or, à l'examen, il s'est avéré que ce champignon avait un pied beaucoup plus épais qu'involutus et une sporée rougeâtre sur le frais. Il ne s'agissait donc pas de P. involutus mais de Paxillus obscurisporus.

- Macrocystidia sp

A l'Abbaye de l'Epau sur une pelouse sous tilleuls, il été a récolté, fin juin, un petit champignon orange (diamètre du chapeau allant jusqu'à 3 cm) qui a posé des soucis de détermination. Après contact avec la Société mycologique du nord de la France, il s'est avéré que ce champignon appartenait au genre Macrocystidia. A la demande d'un membre de la société mycologique du nord, le champignon a été adressé à un chercheur en Suisse. Il est actuellement à l'étude et devait faire l'objet d'une analyse ADN. Pour l'instant, nous n'avons pas d'information sur les résultats des analyses ADN. Il pourrait s'agir de Macrocystidia cucumis var latifolia ou d'une espèce proche.

- Diachea leucopoda

Diachea leucopoda, découvert en fin mars par Jacqueline Février sur tiges de géranium, est un très petit champignon appartenant à la classe des myxomycètes. Comme son nom l'indique son pied est blanc et le carpophore de couleur foncée (noirâtre).

- Volvariella bombycina

Ce champignon rare quoique déjà mentionné dans l'inventaire de la SMS, a été récolté en fin juin par notre président sur un tilleul à Roëzé sur Sarthe.

- Mucronella calva

Cette espèce non présente à l'inventaire a été trouvée à l'Arche de la nature lors de la sortie adhérents du 13/11.

- *Leratiomyces ceres*,

Cette espèce récoltée pour la première fois en Sarthe en novembre 2020 par Mathilde GUENY et Yves LEROY, a été retrouvée cette année le 15 novembre sur une pelouse proche du lac des Sablons par Jacqueline FEVRIER et Nicole MEIGNANT.

2. Exposition annuelle

L'exposition annuelle qui devait avoir lieu à la Chapelle St Aubin les 16 et 17 octobre, a été annulée en raison de la situation sanitaire et du manque de champignons à ces dates. La diminution du nombre de champignons lors de la première moitié d'octobre est devenue récurrente depuis plusieurs années ce qui risque d'impacter l'organisation de l'exposition annuelle à l'avenir.

Néanmoins le 17 octobre, la Société Mycologique de la Sarthe a tenu un stand lors de la fête de la forêt et de la randonnée à l'Arche de la nature. Lors de cette mini-exposition 71 espèces ont été exposées, celles-ci provenaient pour la plupart de la récolte effectuée le 15 octobre lors de la sortie Générations mouvements à Perseigne.

3. Bilan des visites aux permanences du lundi

La SMS a assuré à son siège social une permanence les lundis après-midi pendant la période allant du 20/9 au 15/11, ceci afin que le public puisse faire identifier ses récoltes.

Nous avons eu 3 visites, le nombre de visiteurs s'élevant au total à 6.

Il est à noter que le nombre d'adhérents venus aux permanences s'est avéré très faible.

4. Assemblée Générale et repas de clôture de la saison mycologique

L'assemblée générale qui aurait dû avoir lieu en février a été reportée au 7/10/2021. Lors de cette assemblée générale, il y avait 30 présents et 15 adhérents représentés (pouvoirs et votes). A l'issue de cette assemblée, le conseil d'administration s'est réuni pour élire un nouveau bureau suite à la non-représentation de Christian POHU au poste de vice-président. Éric MEIGNANT a été élu vice-président et Nicole MEIGNANT élue au poste trésorière adjointe en remplacement d'Éric MEIGNANT.

Le repas de clôture de la SMS a réuni 37 participants à l'Auberge des Blés d'or à Ruaudin le 5 décembre.

4. Rapport financier

COMPTABILITE SOCIETE MYCOLOGIQUE DE LA SARTHE					
EXERCICE 2021					
RECETTES			DEPENSES		
Subventions	municipale	0,00 €	Charges locatives	110,45 €	
	département	0,00 €	Cotisations	177,00 €	
	autres	0,00 €	Assurance	153,93 €	
Cotisations		120,00 €	Publication	Impression	0,00 €
				Envoi	0,00 €
Collectes	sorties	0,00 €	Matériel	Livres	13,00 €
	expo	0,00 €		Autre	32,00 €
Dons	militants	2 361,64 €	Déplacements		2 361,64 €
	Assoc.	471,00 €		Autres	0,00 €
	autres	0,00 €	Courrier / Télécommunications		5,55 €
Autres productions	Vente	3,00 €	Papeterie / Bureau		0,00 €
	Prestations	0,00 €	Frais bancaires		78,00 €
			Frais de réception (AG / repas)		739,63 €
			Exposition		0,00 €
			Virement interne		0,00 €
S/TOTAL RECETTES		2 955,64 €	TOTAL DEPENSES		3 671,20 €
Virement interne		0,00 €			
Produits financiers		41,53 €	SOLDE		-674,03 €
TOTAL RECETTES		2 997,17 €			2 997,17 €

BILAN 2021			
ACTIF		PASSIF	
Compte-chèques	152,74 €	Bilan 2019	9 173,98 €
Caisse	0,00 €	Résultat 2020	-674,03 €
Livret Epargne	8 347,21 €		
TOTAL	8 499,95 €	TOTAL	8 499,95 €
		M.GUENY	A. VIVET

5. Approbation des comptes 2021

Les vérificateurs aux comptes, Mesdames GUÉNY et VIVET, déclarent qu'elles n'ont relevé aucune anomalie, que la présentation comptable est en tous points fidèle à la liste des pièces examinées et que la présentation comptable n'appelle aucun commentaire de leur part, et justifie leur demande de quitus aux trésoriers.

Par un vote à main levée, le rapport financier a été adopté à l'unanimité

6. Budget prévisionnel 2021

BUDGET PREVISIONNEL SMS 2022					
RECETTES			DEPENSES		
Subventions	municipale	0,00 €	Charges locatives		120,00 €
	départementale	0,00 €	Cotisations		200,00 €
	autres	0,00 €	Assurance		160,00 €
Cotisations		900,00 €	Publication	impression	
				envoi	
Collectes	sorties	100,00 €	Matériel	Livres	130,00 €
	expo	0,00 €		Autre	0,00 €
Dons	militants	2 500,00 €	Déplacements		2 500,00 €
	Assoc.	500,00 €		Autres	
	autres	0,00 €	Courrier / Télécommunication		20,00 €
Autres	Vente	0,00 €	Papeterie / Bureau		100,00 €
	Prestations	0,00 €	Frais bancaires		80,00 €
			Frais de réception (AG / Repas)		800,00 €
Produits financiers		110,00 €	Exposition		0,00 €
TOTAL RECETTES		4 110,00 €	TOTAL DEPENSES		4 110,00 €

Par un vote à main levée, le budget prévisionnel a été adopté à l'unanimité.

7. Election du tiers renouvelable

Tiers sortant :

Année 2021

André BARBIER	Louis CRISCOLO	André FEVRIER
Éric MEIGNANT		

Bulletin de vote 2022 : André BARBIER ne se représentant pas, il reste 3 sortants.

Louis CRISCOLO	André FEVRIER	Éric MEIGNANT

... membres ont émarginé la feuille de présence, ... ont donné des pouvoirs, ... votes par correspondance

Nombre de votes :

Suffrages exprimés :

Ont obtenu :

Louis CRISCOLO ... voix	André FEVRIER ... voix	Éric MEIGNANT ... voix

Les 3 candidats sont reconduits aux postes d'administrateurs.

8. Calendrier des activités 2022 (Prévisions)



SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DE LA SARTHE

CALENDRIER des ACTIVITÉS 2022

DATES et LIEUX	RASSEMBLEMENT
Vendredi 28 janvier Vidéo conférence galette	Maison Edith Piaf Salle n° 2 13 h 30 à 18 h 30
Mardi 22 février Assemblée générale	Maison de quartier Edith Piaf salle n° 2 13 h 30 à 18 h 30
Lundi 7 mars Conseil d'administration	Maison de quartier Edith Piaf salle n° 2 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi 24 juin Forêt de la Petite Charnie	Sortie "printemps" Rdv 10 h 00 St Symphorien
Vendredi 29 juillet Forêt de Bercé	Sortie "printemps" Rdv 10 h 00 Rond du chêne Désiré
Lundi 12 septembre Conseil d'administration	Maison de quartier Edith Piaf Salle n° 2 13 h 30 – 17 h 30
Samedi 17 septembre Forêt de la Petite Charnie	Sortie adhérents (journée) à 10 h 15 Place de l'église ST Symphorien
Lundi 19 septembre	15 h 00 Permanence accueil du public et des adhérents
Vendredi 23 septembre Etangs de Loudon	Sortie adhérents Rdv 10 h 15
Lundi 26 septembre	16 h 00 Permanence accueil du public et des adhérents
Samedi 1 octobre Forêt de Sillé-le-Guillaume	Sortie adhérents (journée) 10 h 15 au parking du Lac à Sillé-le-Guillaume 72140
Lundi 3 octobre	15 h 00 Permanence accueil du public et des adhérents
Jeudi 6 octobre Préparation exposition	Maison de quartier Edith Piaf salle n° 2 Réunion adhérents 13 h 30 – 17 h 30
Vendredi 7 octobre Forêt de Perseigne	Sortie adhérents (journée) Croix Samson rdv 10 h 30 parking salle polyvalente Neufchâtel en Saosnois

Samedi 8 octobre Arche de la nature	Rendez-vous 14 h 00 Closeau ... ou arboretum ?
Lundi 10 octobre	15 h 00 Permanence accueil du public et des adhérents
Vendredi 14 octobre ?	Sortie G.M. Perseigne Rdv 14 h 00 Neufchâtel en Saosnois
Samedi 15 octobre LA CHAPELLE ST AUBIN Centre Socioculturel St. Christophe Dimanche 16 octobre	Exposition mycologique, (14h-18h) Exposition mycologique, (10h-12h30 14h-18h)
Lundi 17 octobre	15 h 00 Permanence accueil du public et des adhérents
En semaine octobre	Sortie G.M. Perseigne Rdv 9 h 00 Saint-Paterne
En semaine octobre	Sortie O-T Mamers Saosnois 14 h 15
En semaine octobre	Sortie G.M.Bercé Rdv Jupilles 14 h 00
Samedi 22 octobre Forêt de Bercé	Sortie adhérents (journée) 10 h 15 parking de la Salle des fêtes à Jupilles 72500
Lundi 24 octobre	15 h 00 Permanence accueil du public et des adhérents
Samedi 29 octobre Forêt de Bercé	Sortie Rand'Aune et Loir (Mayet) Rendez-vous camping Fort des salles 13 h 30
Lundi 31 octobre	15 h 00 Permanence accueil du public
Mercredi 2 novembre Forêt de Perseigne	Cpie La Flèche
Dimanche 6 novembre Forêt de Sillé	Sortie adhérents 10 h 15 au parking du Lac à Sillé-le-Guillaume 72140
Lundi 7 novembre	15 h 00 Permanence accueil du public et des adhérents
Samedi 12 novembre Arche de la Nature	à 13 h 30 au parking des Granges, le long de la route de l'Épau au Mans 72100
Lundi 14 novembre	15 h 00 Permanence accueil du public et des adhérents
Samedi 19 novembre Lieu à préciser	Sortie adhérents 13 h 30 ...
Dimanche 4 décembre Repas de fin d'année	Auberge des Blés d'Or à Ruaudin

9. Questions diverses

Aucune question n'a été transmise au Président.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 45.

Le 2 mars 2022



Le Président
André FEVRIER



Le secrétaire de séance
Yves LEROY